

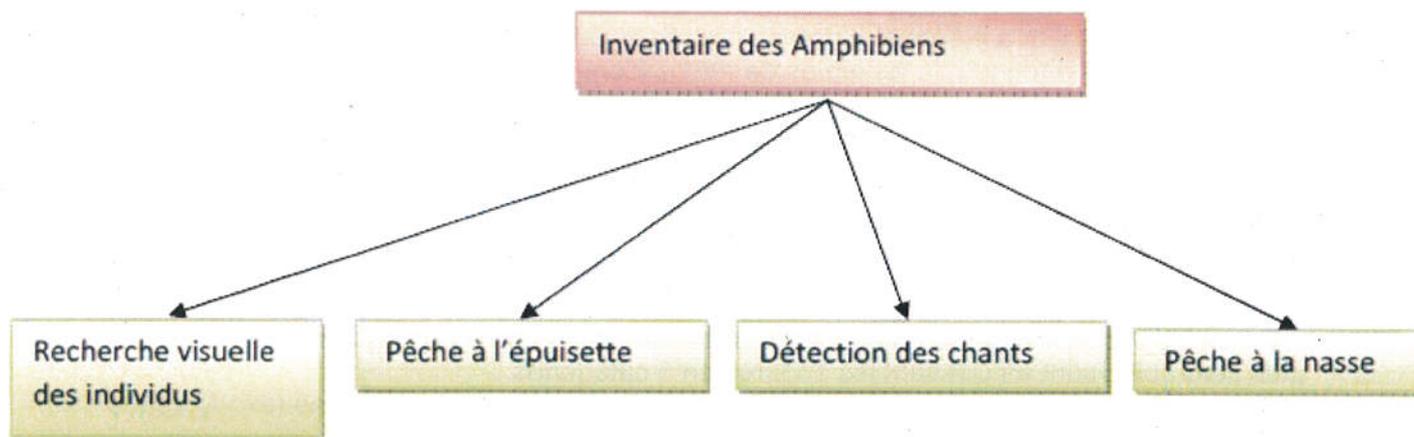


Méthodologie et Déontologie d'inventaires de la batrachofaune du Parc naturel régional de Lorraine

Les méthodes d'échantillonnage des amphibiens sont nombreuses. On s'orientera dans la mesure du possible vers des recensements qui permettent une évaluation quantitative des populations d'amphibiens (comptage des pontes, des mâles chanteurs, comptage le long d'un linéaire standard).

A défaut, un simple inventaire qualitatif sera effectué. Dans tous les cas, la prise en compte de tous les milieux utilisés par ces espèces, aussi bien terrestres qu'aquatiques, est indispensable.

Les pièces d'eau, y compris temporaires (flaques, ornières), doivent être prospectées. Il est possible d'effectuer des repérages préalables sur ortho photographie et carte IGN 1/25 000. 4 types de méthodes d'inventaire pour les Amphibiens peuvent être envisagés.



1) Recherche visuelle des individus (adultes et larves) (et des pontes)

Jour : plus dans les carrières, autour des mares (pour Rana et Hyla), en soulevant des pierres et des souches.

Déontologie : Remettre souches et pierres soulevées exactement au même emplacement puis l'animal capturé.

Ne pas refaire plus d'une fois par mois cette manipulation.

Nuit : À la lampe, bonne méthode pour les tritons, permet un dénombrement mais nécessite un prélèvement pour confirmation entre femelles palmé et ponctué.

Déontologie :

Ne pas refaire plus d'une fois par mois cette manipulation (sauf suivi particulier).

Un cas particulier ; les pontes.

Pour certaines espèces difficiles à prospector, la ponte peut être une bonne méthode de contact (pélodyte, calamite, agile, sonneur, triton crêté) et d'estimation des populations (grenouille rousse)

2) Ecoute du chant

Ecoute bords d'étangs, carrières avec repasse. (CD) (calamite, alytes, rainette) - (Pélodytes ?)

3) Pêche au troubleau

Cette technique n'est utilisée qu'en cas d'impossibilité de détecter les espèces par observation à distance. Cette technique est en effet perturbante pour le milieu et les individus capturés. Elle nécessite une autorisation de capture car tous les amphibiens présents en France sont protégés.

Déontologie :

Ne pas refaire plus d'une fois par mois cette manipulation (sauf suivi particulier).

La désinfection du matériel et des bottes est largement conseillée avant chaque échantillonnage d'une pièce d'eau pour éviter de propager la chytridiomycose (maladie mortelle pour les amphibiens). Un protocole d'hygiène complet peut être consulté au lien suivant : http://lashf.fr/Dossiers/2013/janvier/Protocole_hygiene_terrain.pdf

Ce protocole est également mis en place pour le piégeage par nasse et les relevés quotidiens lors des protections de migration (avec désinfection quotidienne des bottes si un autre site a été visité entre les relevés et désinfection des seaux avant leur pose)

Éviter les périodes où les larves de tritons n'ont que quelques jours car elles sont très fragiles et meurent écrasées dans le filet. (arrêter dès que l'on a capturé plusieurs individus de moins d'1 cm)

Éviter d'arracher les végétaux avec le filet

Quand ?

Il est important de connaître les périodes de reproduction de chacune des espèces que l'on est susceptible de rencontrer, afin d'augmenter l'efficacité des prospections. Les périodes les plus favorables sont en classant les anoues en 5 catégories :

- Les anoues précoces avec une reproduction de fin février à mars en plaine (ex : Crapaud commun, Grenouilles rousse et agile),
- Les anoues assez précoces avec une reproduction centrée sur la fin mars en plaine (ex : Pélobate brun, Pélodyte ponctué),
- Les anoues intermédiaires avec une reproduction centrée sur la fin avril et le début mai en plaine (ex : Crapaud vert, Rainette arboricole),

- Les anoures tardifs avec une reproduction de mai à juin en plaine (ex : Grenouilles vertes, Sonneur à ventre jaune)
- Les anoures à longue période de reproduction avec une reproduction de mars à l'été en fonction des conditions climatiques (ex : Alyte accoucheur, Crapaud calamite).

4) Pêche à la nasse (Ortman)

Cette technique est essentiellement utilisée pour détecter les tritons (Drechler et al, 2010). Elle permet d'échantillonner les sites d'accès difficiles, turbides, (profonds, avec une abondante végétation aquatique), où les autres méthodes (épousettes, observations nocturnes) ne sont pas adaptées.

Ces méthodes d'inventaires se feront uniquement de nuit, dès 19h30 à 20h30 selon les saisons avec une nasse pour 10m². (ou 3 pour un site de 10 à 100 m²) laissée au moins 2 heures à une nuit.

On pourra éventuellement compléter ces inventaires par une recherche des pontes en journée. Cela fournira des indications sur le nombre de femelles reproductrices, chaque femelle produisant une seule ponte attachée par saison (sauf calamite, sonneur et alytes).

Les 4 méthodes d'inventaires des Amphibiens sont complémentaires et varient en fonction de l'espèce recherchée. Les protocoles de comptage et de détection des espèces élaborés par la Société Herpétologique de France sont disponibles au lien suivant :

<http://lashf.fr/suivi-amphibiens.php>

Déontologie :

Ne pas refaire plus d'une fois par mois cette manipulation (sauf suivi particulier).

Relever les nasses tous les jours.

Autorisation à obtenir pour capture d'espèces protégées.

